

Société de Commissaires aux Comptes

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS

Société à Responsabilité Limitée
de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

FONDATION SAINT-IRENEE

6, avenue Adolphe Max
69005 LYON

SIREN : 802 443 853

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

FORT Pierre-Emmanuel
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit
I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière –PARIS II
Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

FONDATION SAINT-IRENEE

6 avenue Adolphe MAX
69005 LYON

SIREN : 802 443 853

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monseigneur,
Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint Irénée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous portons à votre connaissance :

- La note « Règles et Méthodes comptables » en pages 6 et suivantes de l'annexe qui précise les principes appliqués pour l'établissement des présents comptes annuels.
- Ainsi que la note « Le compte d'emploi des ressources » en page 17 et suivantes de l'annexe précisant la méthode retenue pour l'établissement du compte d'emploi des ressources.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fondation décrites dans l'annexe concernant notamment :

- L'évaluation des fonds dédiés et des dons affectés sur la base des éléments disponibles à ce jour et des délibérations du conseil d'administration de votre Fondation ou des comités exécutifs des fondations abritées,
- Le traitement comptable des conventions de constitution des nouvelles fondations abritées ;
- Et, le traitement comptable des placements de trésorerie,

Par ailleurs, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des produits et de la comptabilisation des aides votées par les différents conseils de votre fondation ou des fondations abritées avant le 31 décembre 2022.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et votre Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS,

Le 6 mars 2022

François-Xavier FORT,

L'un des associés



SARL FORT ET ASSOCIES,

Commissaire aux Comptes,

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	1 632 080		1 632 080	1 632 080
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 214 976		1 214 976	735 562
Constructions	6 170 733	326 638	5 844 094	4 036 429
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 167	267	1 900	2 116
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être	183 333		183 333	183 333
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	9 203 289	326 906	8 876 383	6 589 522
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 075		6 075	6 075
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	9 466		9 466	3 018
Créances reçues par leg ou donations	29 270		29 270	58 506
Autres créances	198 741		198 741	55 942
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 139 823	39 869	6 099 954	6 122 733
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 195 578		10 195 578	7 824 534
Charges constatées d'avance				
Total II	16 578 951	39 869	16 539 083	14 070 807
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)	40		40	112
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 782 281	366 774	25 415 506	20 660 440

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	9 584 446	7 393 000
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	2 941 446	1 300 000
Dotations non consommables	6 643 000	6 093 000
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	400 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	400 000	300 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 551 539	1 813 860
Excédent ou déficit de l'exercice	1 595 376	-162 320
Situation nette (sous-total)	13 131 361	9 344 539
Fonds propres consommables	277 418	300 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	13 408 779	9 644 539
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	212 603	241 839
Fonds dédiés	5 682 619	5 371 307
Total II	5 895 222	5 613 146
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40	112
Provisions pour charges		
Total III	40	112
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	427 863	264 698
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	427 863	264 698
Emprunts et dettes financières diverses	15 253	15 216
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 247	33 470
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 121	29 707
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 557 980	5 059 552
Produits constatés d'avance		
Total IV	6 111 465	5 402 643
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 415 506	20 660 440

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Coalisations		
Ventes de biens et de services	426 300	287 492
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	426 300	287 492
Produits de tiers financeurs	7 955 247	5 105 107
Concours publics et subventions d'exploitation	26 000	16 000
Vis des fondateurs ou conso. de la dot. comptable	272 582	
Ressources liées à la générosité du public	7 656 664	5 089 107
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	2 449	25 584
Utilisation des fonds dédiés	2 738 032	2 607 373
Autres produits	46 605	13 625
Total I	11 168 632	8 039 182
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		931
Autres achats et charges externes	420 856	397 550
Aides financières	5 958 942	5 537 623
Impôts, taxes et versements assimilés	27 006	15 972
Salaires et traitements	218 044	150 440
Charges sociales	72 868	50 795
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	114 605	91 953
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 020 108	2 602 132
Autres charges	10	9
Total II	9 832 439	8 847 407
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 336 193	-808 225
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	86 336	42 850
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges	112	11 936
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	86 448	54 786
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	36 919	3 102
Intérêts et charges assimilées	3 343	4 009
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	40 262	7 111
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	46 186	47 675
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 382 379	-760 551
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	213 105	614 824
Sur opérations en capital	586	363 055
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V	213 691	977 879

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	107	21 702
Sur opérations en capital	586	357 947
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI	694	379 649
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	212 998	598 230
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	11 468 771	9 071 847
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	9 873 395	9 234 167
EXCEDENT OU DEFICIT	1 595 376	-162 320
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 095	4 055
Bénévolat	7 728	103 427
TOTAL	15 823	107 482
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	7 728	103 427
Prestations en nature	8 095	4 055
Personnel bénévole		
TOTAL	15 823	107 482

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDATION SAINT IRENEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 25 415 506 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 796 821 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2023 par les dirigeants de l'association.

Présentation de la Fondation

L'établissement dit « FONDATION SAINT-IRENEE » a pour but de soutenir le développement, notamment dans le diocèse de Lyon, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part.

Elle apporte, dans la mesure du possible, son soutien moral et financier aux œuvres, services et institutions dont l'activité répond à l'objet de la fondation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds dédiés et reportés

La collecte des ressources est utilisée par le Conseil d'Administration lors du vote de soutien à des missions sociales. Ces montants votés sont alors inscrits dans un compte 419100 de "projets à verser" qui apparaît en autres dettes pour un montant de 5 511 630.43 € au 31/12/2022.

La partie des ressources affectées par les donateurs qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique », en contrepartie d'un compte de passif « Fonds dédiés sur dons ou legs affectés ». Au 31/12/2022, les fonds dédiés de la Fondation Saint-Irénée sont de 5 682 618.79.14 €.

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produit des exercices futurs en « Utilisations des fonds dédiés sur ressources issues de la générosité publique » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

En ce qui concerne les fondations abritées, l'intégralité des ressources (affectées ou non) non encore utilisées figurent dans le compte des fonds dédiés de la Fondation Saint-Irénée pour un montant de :

- 661 402 € pour la Fondation RCF,
- 35 883 € pour la Fondation Enfance Missionnaire,
- 103 983 € pour la Fondation Frédéric Ozanam,
- 697 980 € pour la Fondation Treille Espérance,
- 205 254 € pour la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse

En revanche, pour les Fondations présentant des résultats négatifs, ceux-ci ne sont pas reportés en Fonds dédiés de la Fondation Saint-Irénée et sont supportés par les Fondations abritées concernées.

La partie des ressources provenant de legs ou de donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ». Au 31/12/2022, les fonds reportés de la Fondation Saint-Irénée sont de 212 603.38 €.

Ces sommes seront rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

Dotations consommibles

Lorsque de telles dotations consommibles sont acquises, elles sont inscrites directement au crédit du compte # 1081 Dotations consommibles. Au fur et à mesure de leur consommation, elles donnent lieu à une écriture de reprise de quote-part consommée au compte de résultat, par un crédit du compte # 7532 « quote-part de dotation consommible virée au compte de résultat » – dont la contrepartie se trouve au débit du compte # 1089 « Dotations consommibles inscrites au compte de résultat ».

Le montant de la reprise au compte de résultat, déterminé sur la base d'une consommation prévisionnelle dans le référentiel CRC 1999-01 (modifié par le règlement CRC n°2009-01), correspond maintenant « à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice », en application des dispositions du règlement ANC n°2018-06 (article 214-2).

Traitement des legs, donations et assurances-vie

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Les libéralités perçues de personnes morales ayant un objet caritatif sont inscrits en dons puisqu'ils ont été réalisés dans le cadre d'actions d'appel à la générosité.

Règles et méthodes comptables

A compter du 1er janvier 2021, le règlement ANC n°2018-06 apporte des changements notables dans les schémas comptables et faits générateurs associés aux différents événements des libéralités.

Les assurances-vie dont l'entité est bénéficiaire sont comptabilisées en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

Les biens reçus par legs, donations ou assurance-vie sont comptabilisés en engagements reçus, pour leur valeur estimée, entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date de la comptabilisation à l'actif des biens concernés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie de la Fondation Saint-Irénée, des contrats de capitalisation ont été souscrits, pour un montant global de 5.3 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, seuls les intérêts calculés sur les contrats dont le sous-jacent est garanti sont comptabilisés, ce qui représente 216 466 € de produits financiers à recevoir. Pour les contrats non garantis, le montant des plus-values latentes s'élève au 31/12/2022 à 34 989 €.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et méthodes comptables

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état,
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Des contributions volontaires en travail non significatives n'ont pas été mentionnées en pied de compte de résultat et du CER. Elles correspondent à l'intervention de :

- 3 bénévoles (1h par semaine chacun en moyenne, sauf 16 semaines de vacances scolaires) pour l'étude des demandes de soutien et l'organisation d'évènements, soit 108 heures valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 1 217 € pour la Fondation Saint-irénée,
- 2 bénévoles pour la saisie et suivi des dons, soit 360 h valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 4 057 € pour la Fondation RCF,
- Un bénévole pour le secrétariat et le suivi immobilier, soit 150 h valorisées sur la base d'un SMIC horaire soit 1 691 € pour la Fondation Saint-Denis Croix-Rousse.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 632 080			1 632 080
Immobilisations incorporelles	1 632 080			1 632 080
- Terrains	735 562	480 000	586	1 214 976
- Constructions sur sol propre	4 248 679	1 922 053		6 170 733
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 167			2 167
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	183 333			183 333
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 169 742	2 402 053	586	7 571 209
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 801 822	2 402 053	586	9 203 289

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux droits incorporels attachés au tènement immobilier situé montée Nicolas de Lange, lequel est grevé d'un bail emphytéotique consenti par la Fondation Providence Caille à la Fondation ECAM.

Les immobilisations corporelles intègrent les apports à la Providence Caille :

- Terrains quai Bondy : 668 600 €
- Construction quai Bondy : 2 834 411 €
- Construction rue Nicolas de Lange : 1 117 920 €

Au cours de l'exercice 2019, la Fondation Saint Irénée a acquis à la Bénissons-Dieu une maison pour y accueillir des personnes en difficulté et de passage pour un montant total de 41 982 €.

Au cours de l'exercice 2021, la Fondation a :

- ✓ Acquis une propriété (ferme en U entourées de terres agricoles), sise sur la commune d'Ars-sur-Fomans pour y accueillir des jeunes en difficulté pour un montant total de 319 800 €. Les parcelles correspondant à des terres agricoles ont été valorisées à un montant de 100 €/l'hectare. Pour les bâtiments, il a été affecté une quote-part de 20% au terrain et de 80% à la construction.
- ✓ Reçu en donation un terrain à bâtir pour 183 333 € situé sur la commune de Soucieu-en-Jarrest.

Notes sur le bilan

La fondation Saint-Denis Croix-Rousse a reçu une donation immobilière de l'Association Immobilière de Saint-Denis qui se décompose ainsi :

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 77 Grande rue de la Croix Rousse, un tènement immobilier comprenant divers bâtiments, en partie à usage de cinéma et de cercle intergénérationnel,

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 14 Rue Jacques-Louis Hénon, Une allée d'accès au site de Saint Denis,
Valeur total des 2 précédents biens : 500 000 €.

- A LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 11 Rue Jacques-Louis Hénon, Un tènement immobilier édifié de rez-de-chaussée et quatre étages,

Valeur : 500 000€

- Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (RHÔNE) 69004, 6 Rue d'Ivry, 11 et 13 Rue du Mail, comprenant:

- Une maison à usage d'habitation sise à LYON 4ème, à l'angle de la rue du Mail, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue d'Ivry sur laquelle elle porte le n° 6,
- Une maison à usage d'habitation sise à LYON 4ème, rue du Mail, N°11

Valeur : 1 400 000 €

La décomposition de la valeur des immeubles reçus entre terrain et construction a été réalisée selon une base forfaitaire. Ainsi, il a été alloué 20% de la valeur aux terrains et 80% de la valeur aux constructions.

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 402 053		2 402 053
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 402 053		2 402 053
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		586		586
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		586		586

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	199 508	114 389		303 024
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 741			23 614
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	51	217		267
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	212 301	114 605		326 906
ACTIF IMMOBILISE	212 301	114 605		326 906

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 237 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 466	9 466	
Autres	228 011	228 011	
Charges constatées d'avance			
Total	237 476	237 476	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les autres créances intègrent principalement:

- Des subventions à recevoir pour 26 K€,
- Une créance sur leg pour 29 K€ liée au séquestre sur la cession des titres Bxotal
- Une créance de 80 K€ correspondant au solde de l'apport initial des Fondateurs de la Fondation de l'Adret
- Un solde à recevoir de 46 K€ de la Régie Gindre

Produits à recevoir

	Montant
Banque - intérêts courus à recevoir	226 509
Total	226 509

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	2 990	36 879		39 869
Total	2 990	36 879		39 869
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		36 879		
Exceptionnelles				

La provision pour dépréciation comptabilisée concerne le portefeuille titres de la Fondation providence Caille.

Fonds propres**Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 393 000		2 191 446		9 584 446
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	300 000	-162 320	262 320		400 000
Report à Nouveau	1 813 860			262 320	1 551 539
Excédent ou déficit de l'exercice	-162 320	162 320	1 796 821		1 796 821
Situation nette	9 344 539		4 250 587	262 320	13 332 806
Fonds propres consommables	300 000			22 582	277 418
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	9 644 539		4 250 587	284 903	13 610 224

Notes sur le bilan

Les dotations initiales des fondations abritées sont placées sur les livrets des Fondations.

La dotation initiale de la Fondation Saint-irénée est quant à elle placée sur quatre produits répartis comme suit :

Fondation	Date Souscription	Placement	Durée	Montant initial	Précision
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds euro
FSI (dotation)	29/09/2014	SPIRICA CA	40 ans	200 000 €	fonds diversifiés - fonds euro
FSI (dotation 300K + 400K Legs J.B)	13/11/2014	VIE PLUS CMB	30 ans	700 000 €	contrat de capitalisation
FSI (dotation)	30/09/2014	SOGECAP SG	8 ans	300 000 €	contrat de capitalisation - capital garanti

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 111 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	427 863	127 562	286 370 ¹	13 931
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	15 253	15 253		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 247	63 247		
Dettes fiscales et sociales	47 121	47 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 557 980	5 557 980		
Produits constatés d'avance				
Total	6 111 465	5 811 164	286 370	13 931
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	258 554			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	95 389			
(**) Dont envers les associés				

Au 31 décembre 2022, la Fondation présente également un passif de 5 511 630 € qui correspond au montant restant à verser sur des projets votés par le conseil d'administration ou les comités exécutifs des Fondations abritées.

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	38 275
Dettes provision pour congés à payer	16 865
Charges sociales s/congés à payer	8 239
Etat - autres charges à payer	2 932
Total	66 311

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraire de certification des comptes : 3 456 euros

Attestations Fondations abritées : 5 100 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	586	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		212 705
Produits des cessions d'éléments d'actif		586
TOTAL	586	213 291

Les produits exceptionnels sont principalement composés des annulations de votes de missions sociales.

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Donation

Fonds dédiés et reportés

Ressources provenant de la générosité du public

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reportés	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Autres Fonds dédiés FSI	3 487 547	1 981 698	2 127 578			3 341 567	434 276
Jumelage Lyon Mossoul	449 308	253 754	409 000			294 062	
Fonds dédiés Fondation trelle Espérance	342 766	355 214				697 980	
Fonds dédiés Fondation RCF	623 647	37 755				661 402	49 177
Fonds dédiés Fondation Ozaname	233 494		129 511			103 983	
Fonds dédiés Fondation Enfance Missionaire	41 590		5 707			35 883	
Fonds dédiés Fondation Providence Caille	-41 817	41 817				0	
Fonds dédiés Fondation Boréris	-143 216	143 216				0	
Fonds dédiés Fondation Saint-Denis Croix Rousse		205 254				205 254	
Fonds dédiés Legs	377 988	1 500	37 000			342 488	
Fonds reportés	241 839		29 236			212 603	
TOTAL	5 613 146	3 020 168	2 738 032			5 895 222	483 553

Engagement hors bilan

Dans le cadre de la donation des biens immobiliers de l'Association Immobilière Saint-Denis à la Fondation Saint-Denis les engagements ci-dessous ont été consentis :

Immeubles	Prêteur	Montant prêt	Garantie	En cours 30/06/2022	Dernière échéance
11 rue Hénon	Société Générale 11/2016	200 000 €	Promesse hypothèque	54 182,04 €	27/05/2024
11 rue Hénon	Avance ADL 2017	50 000 €		50 000,00 €	27/01/2026
6 rue d'Ivry (appart 9)	Société Générale 08/2018	40 000 €	Promesse hypothèque	13 568,32 €	27/02/2024
6 rue d'Ivry (appart 11)	Société Générale 11/2020	110 000 €	Promesse hypothèque	85 655,13 €	28/11/2027
13 rue du Mail (app 21)	Société Générale 07/2021	60 000 €	Promesse hypothèque	55 819,31 €	27/10/2028
TOTAL		460 000 €		259 224,80 €	

Compte de résultat par destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)		Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Collations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 482 954	4 482 954	4 756 630	4 756 630
- Legs, donations et assurances-vie	3 000 000	3 000 000	312 477	312 477
- Mécénat	173 710	173 710	20 000	20 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	212 652	212 652	627 698	627 698
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Collations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	46 597			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	788 714		361 787	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	28 000		16 000	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	412		11 936	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	2 738 032	2 738 032	2 687 373	2 607 373
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	229 119	229 119	354 870	354 870
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	4 559 642	4 559 642	4 731 976	4 731 976
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	235 000	235 000	12 694	12 694
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	935 181	935 181	468 084	468 084
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	308 773	308 773	274 310	274 310
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	434 047	434 047	339 101	339 101
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	151 524		95 055	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 020 108	2 836 875	2 602 132	2 602 132
TOTAL	9 873 395	9 536 837	8 876 221	8 781 166
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 595 376	1 070 511	- 162 321	- 456 989
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolet				
Prestations en nature	8 056	8 056	4 056	4 056
Dons en nature	7 728	7 728	103 427	103 427
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	15 823	15 823	107 482	107 482
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	15 823	15 823	107 482	107 482
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	15 823	15 823	107 482	107 482

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 958 942	3 925 428	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 983 316	6 716 886
1.1 Missions en France			1.1 Collectif, sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	229 919	264 870	1.2 Don, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agréés en France	4 559 642	4 731 975	- Dons en espèces	4 482 954	4 756 620
1.2 Missions à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	3 000 000	332 477
- Actions réalisées par l'organisme	235 020	12 594	- Mécénat	722 710	20 020
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agréés à l'étranger	335 161	488 984	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	212 652	627 889
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	388 372	378 348			
	390 773	324 310			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	434 847	392 983			
TOTAL DES EMPLOIS	4 794 762	4 721 753	TOTAL DES RESSOURCES	7 983 316	6 716 886
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE	2 833 078	2 882 132	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS	2 738 052	2 807 970
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 978 311	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	466 989
TOTAL	10 697 348	6 781 146	TOTAL	10 697 348	6 781 146
			RESSOURCES A REPORTER LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (MORS FONDS DEBES)	1 359 882	1 611 801
			(1) Excédent de la générosité du public	1 070 511	150 989
			(2) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (MORS FONDS DEBES)	2 423 971	2 358 812
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Missions en France			1.1 Services	6 025	4 263
Missions à l'étranger	15 823	107 482	1.2 Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			2.1 Dons en nature	7 728	193 427
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	15 823	107 482	TOTAL	13 753	197 690
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	6 613 146	6 918 307
			(1) Versement	2 738 032	2 607 373
			(2) Report	3 020 108	2 662 132
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	6 955 722	6 613 146

Compte d'emploi et des ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est établi selon le règlement ANC n°2018-06 homologué par arrêté du 30 décembre 2018. A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2.

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Affectation des ressources aux emplois, spécialement des ressources collectées auprès du public :

Les méthodologies retenues concernant l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Les ressources sur lesquelles la Fondation a liberté d'affectation sont identifiées,
- En leur sein, la part des ressources issues de la générosité du public (dons, legs et autres libéralités) et des autres produits accessoires d'exploitation (ventes objets, etc...) est identifiée,
- Des frais de gestion sont, au cas par cas, prélevés sur les collectes affectées et non affectées issues de la générosité du public.

Le conseil d'administration de la Fondation maintient la démarche votée lors de la réunion du le Conseil d'Administration du 02/02/2016. Cette dernière prévoit d'appliquer une retenue aux collectes affectées au titre des frais de gestion, de communication et d'accompagnement exposés par la Fondation au titre des projets directement concernés par ces mêmes collectes.

Définition des missions sociales :

Les missions sociales de la Fondation Saint-irénée sont fixées par les statuts : "la Fondation Saint-irénée a pour but de soutenir le développement des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part, et dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication d'autre part."

Affectations des frais communs aux Missions Sociales, aux Frais de collectes et aux Frais de structure :

Les emplois ont été affectés selon la méthode du coût direct. Les dépenses non imputables directement sont ventilées en fonction de clés de répartition définies par la direction de chacune des fondations, selon le type de dépenses.

Sur la Fondation Saint-irénée, hors fondations abritées, les répartitions suivantes ont été opérées notamment :

- Chargé de gestion : 40% sur les collectes, 35% sur le suivi des missions sociales et 25% sur les frais de structure ;
- Chargé de développement : 50% sur les collectes et 50% sur le suivi des missions sociales ;
- Directeur : 40% sur les collectes, 40% sur le suivi des missions sociales et 20% sur les frais de structure.

Modèle économique :

Le modèle économique de la Fondation repose exclusivement sur la perception des dons, libéralités ou legs qui sont ensuite utilisés pour le financement de projets présentés par des structures tierces.

Politique de réserves :

Les principes qui prévalent à la constitution de réserves et de provisions de la Fondation relèvent de la sécurisation

- des liens de partenariats mis en place avec des associations pour leurs projets pluriannuels,
- des missions en cours,
- de la fondation : une dotation nécessaire à sa bonne marche a été constituée en 2016 pour un montant de 1 000 000 €. Par ailleurs, une réserve de 300 000 € a été constituée par elle sur cette même année pour assurer son bon fonctionnement. Le 14 décembre 2021, le conseil d'administration a décidé de porter le montant de la réserve à 400 000 €.

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	181 270	153 500	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	146 680	127 560
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	1.2 Dons, legs et mécénats	96 680	72 700
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	181 270	143 500	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	50 000	54 800
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	1 854			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	1 854			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	6 384			
TOTAL DES EMPLOIS	181 270	161 718	TOTAL DES RESSOURCES	146 680	127 560
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	385 3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	2 271
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	0 DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	34 500	32 273
TOTAL	181 270	162 463	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBIT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	161 270	152 103
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	34 500	66 863
			(-) Investissements et (-) décaissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-34 500	-32 273
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	34 500
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES DE L'EXERCICE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
Réalisées en France			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées à l'étranger			Bénévolat		
			Prestations en nature		
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
DEBIT D'EXERCICE					
(-) Utilisation				43 153	45 038
(-) Report					2 271
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				43 153	43 153

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	490 189	508 954	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	563 440	777 709
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	552 940	777 709
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	490 189	508 954	- Dons réservés		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	10 500	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	14 640	20 505			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 640	20 505			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	23 050	24 864			
TOTAL DES EMPLOIS	527 879	554 023	TOTAL DES RESSOURCES	563 440	777 709
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - REPORTS EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE	185 217	327 091	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	144 198		3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS	213 853	
TOTAL	777 293	881 624	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		103 915
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)	777 293	881 624
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	282 139	368 054
			(-) Investissements et (+) décaissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	144 198	103 915
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)	406 337	282 139
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévoles		
Réalisées à l'étranger			Préstations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
			(-) Utilisation	327 601	
			(+) Report	213 853	
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	105 217	327 601
				218 965	327 601

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-05)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-05)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	46 400	50 257	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	46 430	56 960
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	46 430	56 960
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécnats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	40 400	50 257	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 238	19 130			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 238	19 130			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 551	5 294			
TOTAL DES EMPLOIS	52 189	74 701	TOTAL DES RESSOURCES	46 430	56 960
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			- 2 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		8 000	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	8 000	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 941		- DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		24 148
TOTAL	54 130	82 706	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	54 130	82 706
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	30 651	55 090
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	1 941	24 148
Réalisées en France			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	52 691	30 991
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			Bénévoles		
			Préstations en nature		
			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			TOTAL		
TOTAL			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			DEBUT D'EXERCICE	8 000	
			(-) Utilisation	8 000	
			(+) Report		8 000
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		8 000

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 915	
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	5 915	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES	5 915	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	5 915		3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	5 915		TOTAL	5 915	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			(*) Exécution ou (*) Insuffisance de la générosité du public		
Réalisées en France			(*) Investissements et (*) Officiers investissements relatifs à la générosité du public de l'exercice		
Réalisées à l'étranger			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			Bénévoles		
			Prestations en nature		
			Dons en nature		
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			DEBUT D'EXERCICE		
			(*) Utilisation		
			(*) Report	5 915	
			FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 915	

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/2021 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES		149 000	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		43 844
1.1 Réalisées en France			1.1 Collections sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	16 121	50 000	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et souscriptions-192		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	10 365	50 000	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		43 844
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	759	3 550	TOTAL DES RESSOURCES		43 844
	25 236	144 040			
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			- 2 - REPRESES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE			58 300 5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS	29 236	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			- DEPOT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		148 512
TOTAL	29 236	192 395	TOTAL	29 236	192 395
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (MORS FONDS DEBES)		
			(A) Excédent ou (A) transferts de la générosité du public	148 512	148 512
			(B) Investissements et (C) distributions réalisés lors de la liquidation de l'organisme		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (MORS FONDS DEBES)	148 512	148 512
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES DE L'EXERCICE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			TOTAL		
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 31/12/22	Exercice 31/12/21
			DEBUT D'EXERCICE	58 300	58 300
			(A) Liquidation	29 236	29 236
			(B) Report		
			FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	29 236	58 300

Compte d'emploi et des ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31/12/22 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/21 (selon ANC 2018-06)
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	123 044	508 991	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	488 455	461 229
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	488 455	432 660
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	123 044	508 991	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Médicaments		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		28 669
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 500	13 508			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	13 500	13 508			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 756	49 133			
TOTAL DES EMPLOIS	146 300	541 631	TOTAL DES RESSOURCES	488 455	461 229
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	388 721	285 102	- 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	21 078	36 007	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	55 644	401 612
TOTAL	564 058	862 741	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Générosité		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	330 481	445 890
			(-) Utilisation	55 644	401 512
			(+) Report	390 721	286 102
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	681 558	330 481